



États financiers condensés intermédiaires

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes les
30 juin 2015 et 2014
(non audité)

NIOCAN INC.**Commentaires de la direction sur les états financiers condensés intermédiaires (non audité)
pour les périodes de 3 mois et de 6 mois closes les 30 juin 2015 et 2014****Avis de non-examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur**

Les états financiers condensés intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société, Guimond Lavallée Inc., n'a pas effectué un examen des présents états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien de Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur d'une entité.

Le 28 août 2015

NIOCAN INC.

États condensés de la situation financière
Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014

	Note	Non audité 30 juin 2015	Audité 31 décembre 2014
		\$	\$
Actifs	8		
Actifs courants			
Espèces et quasi-espèces	5	93 934	362 980
Débiteurs	6	8 734	7 735
Crédits d'impôt et crédits d'impôt miniers recouvrables		23 349	19 639
Frais payés d'avance et dépôts		92 425	71 915
Total des actifs courants		218 442	462 269
Actifs non courants			
Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	7, 8	6 371 297	6 361 307
Terrain		506 887	506 887
Total des actifs non courants		6 878 184	6 868 194
Total des actifs		7 096 626	7 330 463
Passifs			
Passifs courants			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs		85 521	46 930
Tranche des débentures échéant à moins d'un an	8	1 188 345	1 155 169
Total des passifs courants		1 273 866	1 202 099
Passifs non courants			
Passifs d'impôts différés		725 251	725 251
Total des passifs non courants		725 251	725 251
Total des passifs		1 999 117	1 927 350
Capitaux propres			
Capital social	9	15 283 101	15 283 101
Surplus d'apport		1 247 400	1 247 400
Déficit		(11 432 992)	(11 127 388)
Total des capitaux propres		5 097 509	5 403 113
Total des passifs et des capitaux propres		7 096 626	7 330 463

Les notes des pages 7 à 15 font partie intégrante des états financiers condensés intermédiaires.

Au nom du conseil,

(signé) Hubert Marleau, administrateur

(signé) Remo J. Mancini, administrateur

NIOCAN INC.

États de la perte nette et du résultat global

Non audité

	Note	Pour les 3 mois terminés le		Pour les 6 mois terminés le	
		30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
		\$	\$	\$	\$
Revenu		3 000	3 000	3 000	3 000
Charges					
Honoraires professionnels		36 692	25 243	55 479	44 187
Frais de bureau et d'administration		28 875	33 648	56 574	69 314
Honoraires administrateurs		8 840	8 104	16 949	16 208
Frais d'inscription et d'enregistrement		29 557	27 546	50 051	49 944
Loyer		9 666	8 769	15 518	15 417
Taxes et permis		1 555	1 717	2 890	3 553
Frais de déplacement et représentation		909	1 553	4 418	2 892
Assurance		3 228	4 747	8 593	9 494
Télécommunication et site internet		1 808	1 435	3 086	2 563
Réparation et maintenance		1 680	2 900	1 720	4 088
Frais bancaire		349	207	807	378
Total des charges		121 159	115 869	216 085	218 038
Perte avant les charges financières nettes		(118 159)	(112 869)	(213 085)	(215 038)
Charges financières nettes	4	46 718	31 010	92 519	73 947
Perte nette et résultat global pour la période		(164 877)	(143 879)	(305 604)	(288 985)
Résultat de base et dilué par action ordinaire en circulation	10	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)
Résultat de base et dilué par action ordinaire en circulation	10	22 979 868	22 979 868	22 979 868	22 979 868

Les notes des pages 7 à 15 font partie intégrante des états financiers condensés intermédiaires.

NIOCAN INC.

États condensés des variations des capitaux propres

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014

Non audité

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2013	15 283 101	1 247 000	(9 834 771)	6 695 730
Perte nette et résultat global	—	—	(1 292 617)	(1 292 617)
Solde au 31 décembre 2014	15 283 101	1 247 400	(11 127 388)	5 403 113
Solde au 31 décembre 2013	15 283 101	1 247 000	(9 834 771)	6 695 730
Perte nette et résultat global	—	—	(288 985)	(288 985)
Solde au 30 juin 2014	15 283 101	1 247 400	(10 123 756)	6 406 745
Solde au 31 décembre 2014	15 283 101	1 247 400	(11 127 388)	5 403 113
Perte nette et résultat global	—	—	(305 604)	(305 604)
Solde au 30 juin 2015	15 283 101	1 247 400	(11 432 992)	5 097 509

Les notes des pages 7 à 15 font partie intégrante des états financiers condensés intermédiaires.

NIOCAN INC.

États condensés des flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014

Non audité

	Note	2015	2014
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(305 604)	(288 985)
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur des bons de souscription	4	—	(11 000)
Dépense d'intérêts	4	93 176	88 317
Revenu d'intérêts	4	(657)	(3 370)
		(213 085)	(215 038)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation		17 082	(64 392)
		(196 003)	(279 430)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Intérêts payés		(60 000)	(60 000)
Revenu d'intérêts		657	3 370
		(59 343)	(56 630)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'actifs de prospection et d'évaluation	7	(13 700)	—
		(13 700)	—
Diminution nette des espèces et quasi-espèces		(296 046)	(336 060)
Espèces et quasi-espèces, au début de la période		362 980	841 287
Espèces et quasi-espèce, au 30 juin		93 934	505 227

Les notes des pages 7 à 15 font partie intégrante des états financiers condensés intermédiaires.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
Non audité

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Niocan Inc. (la « Société ») est domiciliée au Canada. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville-Marie, bureau 1812, Montréal, Québec. La Société a été constituée selon la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec le 29 août 1995. La Société détient une propriété minière de niobium située dans la région d'Oka au Québec et des propriétés d'exploration dans la province du Québec.

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne la propriété de niobium à Oka, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (« MDDEP ») du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation la propriété de niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer la propriété Oka. Compte tenu qu'il n'existe pas d'infrastructure publique et considérant le bas prix de commodités du fer, une dépréciation des coûts accumulés de 817 363 \$ relatifs à la propriété de Grande-Baleine a été comptabilisée en 2014.

Les débentures d'une valeur de 1,2 millions \$ viennent à échéance le 19 août 2015 et sont garanties par les propriétés et les actifs de la Société. La direction est en pourparlers actuellement avec les détenteurs des débentures afin de les renouveler ou de les convertir dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucun accord n'intervient avant le 19 août 2015, les détenteurs des débentures peuvent exercer leurs droits. Les débentures ont été par conséquent été reclassées en tant que passifs courants en 2014.

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières et aux actifs de prospection et d'évaluation dépend de la capacité de la Société à obtenir les autorisations et le financement nécessaires pour effectuer l'acquisition, l'exploration et le développement de ces propriétés, ainsi que de sa capacité à vendre ou à exploiter avec profit lesdites propriétés. Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

2. Préparation de base

Déclaration de conformité

Les états financiers condensés intermédiaires pour les trois mois se terminant le 30 juin 2015 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les états financiers condensés intermédiaires ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 28 août 2015.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014

Non audité

Base de mesure

Les états financiers condensés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des bons de souscription, qui sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers condensés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers condensés intermédiaires en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les jugements importants qui ont été portés par la direction afin d'appliquer les méthodes comptables de la Société lors de la préparation des états financiers condensés intermédiaires et les principales sources d'incertitude relativement à ses estimations sont les mêmes que ceux qui ont servi à dresser et qui sont décrits dans les états financiers vérifiés annuels de la Société au 31 décembre 2014.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers condensés intermédiaires sauf indication contraire.

Adoption de nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, modifications de normes et interprétations suivantes sont en vigueur pour la première fois pour les périodes intermédiaires débutant le ou après le 1^{er} janvier 2015 et ont été appliquées au moment de la préparation de ces états financiers condensés intermédiaires :

Modifications d'IAS 19 Avantages du personnel. Ces modifications présentent un moyen pratique qui permettra de réduire la complexité et le fardeau de certaines cotisations d'employés ou de tierces parties. Lorsque ce moyen pratique peut être appliqué aux cotisations des employés, la Société les reconnaît comme une réduction du coût des services dans la période au cours de laquelle le service est rendu. Dans le cas où la Société ne peut appliquer le moyen pratique, les modifications précisent la façon dont les contributions liées aux services des employés ou des tierces parties doivent être incluses dans le calcul du coût du service courant et de l'obligation au titre des prestations définies. L'adoption des modifications d'IAS 19 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers condensés intermédiaires de la Société.

Normes comptables futures:

Les normes comptables et amendements suivants ont été publiés, mais ne sont pas encore entrés en vigueur et n'ont donc pas été appliqués dans la préparation des états financiers de l'exercice courant :

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014

Non audité

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

4. Charges financières nettes :

	2015	2014
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(657)	(3 370)
Charges d'intérêts	93 176	88 317
Variation de la juste valeur des bons de souscription (note 10)	—	(11 000)
Charges financières nettes	92 519	73 947

5. Espèces et quasi-espèces :

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Solde de trésorerie	93 934	48 719
Dépôts à terme	—	314 261
Espèces et quasi-espèces	93 934	362 980

6. Débiteurs:

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Taxe de vente fédérale	2 987	2 650
Taxes de vente provinciale	5 747	5 085
Débiteurs	8 734	7 735

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
 Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
 Non audité

7. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation par propriété se présentent comme suit :

	Propriété d'Oka		Propriété de Grande-Baleine		Total
	Propriété minière	Actifs de prospection et d'évaluation	Propriétés minières	Actifs de prospection et d'évaluation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût au 31 décembre 2013	845 000	5 512 019	—	817 363	7 174 382
Additions	—	7 000	—	—	7 000
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	—	(2 712)	—	—	(2 712)
Dépréciation	—	—	—	(817 363)	(817 363)
Coût au 31 décembre 2014	845 000	5 516 307	—	—	6 361 307
Additions	—	13 700	—	—	13 700
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	—	(3 710)	—	—	(3 710)
Coût au 30 juin 2015	845 000	5 526 297	—	—	6 371 297

Les actifs de prospection et d'évaluation (nets des crédits d'impôts) se détaillent comme suit:

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Consultation	9 990	4 288
	9 990	4 288
Solde, au début	6 361 307	7 174 382
Dépréciation	—	(817 363)
Solde de fin	6 371 297	6 361 307

Propriété d'Oka

La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 49 claims miniers sur une superficie de 2 191 acres.

La Société a accordé à SGF Mines Inc. l'option d'acquérir un intérêt indivis de 20 % dans deux gisements de sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 20 % de l'ensemble des dépenses engagées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale.

La Société a de plus accordé à Teck Corporation l'option d'acquérir un intérêt indivis de 25 % dans sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 25 % de l'ensemble des dépenses engagées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale et par le versement de 1 000 000 \$ comptant, dont 500 000 \$ ont été encaissés.

Les options ne peuvent pas être cédées sans l'approbation de la Société.

Propriété de Grande-Baleine

La Société possède 100% des droits de surface et miniers pour la propriété de fer de Grande-Baleine, couvrant 56 195 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
 Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
 Non audité

Compte tenu qu'il n'existe pas d'infrastructure publique et considérant le bas prix de commodités du fer, une dépréciation des coûts accumulés de 817 363 \$ relatifs à la propriété de Grande-Baleine a été comptabilisée en 2014.

8. Débentures et bons de souscription

Le 19 février 2013, la Société a complété un placement privé avec Nio-Metals Holdings LLC ("Nio-Metals") par lequel Nio-Metals a souscrits pour une unité composée d'un montant en principal de 1 200 000 \$ de débentures subordonnées garanties de la Société (la "débenture") ainsi que de 1 000 000 bons de souscription permettant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société pour une contrepartie totale de 1 200 000 \$. La débenture porte intérêt à un taux annuel de 10 %, payable trimestriellement, et vient à échéance le 19 août 2015, sujet à la capacité pour la Société à rembourser en tout temps, sans pénalité. Chaque bon de souscription donne droit au porteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,50 \$ jusqu'au 19 février 2015. La débenture est garantie par les propriétés et les actifs de la Société.

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Valeur nominale des débentures	1 200 000	1 200 000
Coûts de transaction	(49 880)	(49 880)
Juste valeur des bons de souscription	(96 401)	(96 401)
Juste valeur à la date de conversion	1 053 719	1 053 719
Ajustement taux d'intérêt effectif	135 626	101 450
Solde de fin	1 189 345	1 155 169

Les bons de souscription sont présentés à titre de passif et enregistrés à leur juste valeur aux dates de clôture selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. La diminution de juste valeur comptabilisée dans le résultat de l'émission à la fin de l'exercice a totalisé 96 401 \$. Les bons de souscription sont évalués selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des bons de souscription :

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Taux d'intérêt sans risque	—	0,9 %
Durée prévue	—	0,14 an
Volatilité prévue	—	61 %
Rendement de dividende prévu	—	—

Le tableau suivant présente la réconciliation des soldes au début et à la fin du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs:

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Solde, au début	—	26 000
Changement de la juste valeur	—	(26 000)
Solde de fin	—	—

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
 Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
 Non audité

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscriptions émis et en circulation :

Prix d'exercice	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Date d'expiration	Nombre	Date d'expiration	Nombre
0,50\$	—	—	19 février 2015	1 000 000
Total		—		1 000 000

Au cours de la période, 1 000 000 bons de souscriptions ont expirés.

9. Capital social

Le nombre d'actions émises et en circulation au 30 juin 2015 était de 22 979 868 (30 juin 2014 – 22 979 868). La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

10. Perte nette par action

Le calcul de la perte nette de base par action au 30 juin 2014 a été basé sur la perte attribuable aux actionnaires ordinaires, qui correspond à la perte pour l'exercice de 305 604 \$ (perte de 288 985 \$ au 30 juin 2014), et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation calculé de 22 979 868 (30 juin 2014 – 22 979 868).

Le calcul de la perte nette diluée au 30 juin 2015 est le même que la perte nette de base par action étant donné que toutes les options ont eu un effet anti-dilutif (même au 30 juin 2014).

11. Paiements fondés sur les actions

Dans le cadre du régime d'achat d'options, la Société peut émettre des options au profit des administrateurs, des dirigeants et de consultants jusqu'à un maximum de 10% des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options à régime variable (2 950 000 options au 30 juin 2014) et leur durée de vie ne peut pas dépasser 5 ans (10 ans – 30 juin 2014). Les options sont acquises immédiatement après l'émission. Le prix d'exercice des options est déterminé par le conseil d'administration et ne peut être supérieure à la valeur obtenue en utilisant un prix au moins égal au cours escompté établi par la bourse de croissance du TSX en utilisant le cours de clôture des actions ordinaires lors de la veille de l'attribution de l'octroi (les options sont exerçables au prix du marché des actions à la date de la subvention au 30 juin 2014). Les options sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'octroi.

Le plan doit recevoir l'approbation de la Bourse et des actionnaires à chaque année à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société. Puisque le plan a reçu l'approbation, 798 000 options de souscription appartenant aux dirigeants et employés considérés comme des initiés ont expirées et annulées. Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit:

	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	1 474 000	0,46	2 418 000	0,48
Expirées	(22 000)	0,98	(50 000)	1,10
Cancellées	(798 000)	1,51	(894 000)	0,49
Solde à la fin	654 000	0,38	1 474 000	0,46

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
Non audité

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions au 30 juin 2015 :

Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation et pouvant être exercées
	\$	
31 août 2016	0,44	30 000
8 janvier 2017	0,40	40 000
2 août 2017	0,72	100 000
23 janvier 2018	0,50	24 000
8 mai 2018	0,63	60 000
3 mai 2019	0,34	100 000
20 août 2019	0,31	30 000
6 avril 2020	0,32	30 000
10 décembre 2013	0,18	240 000
		654 000

La dépense fondée sur les actions pour la période close le 30 juin 2015 a été de néant \$ (30 juin 2014 - néant \$).

12. Engagements et éventualités

La Société s'est engagée par bail pour la location de ses locaux jusqu'au 28 février 2016 avec une compagnie affiliée à un administrateur (note 16). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail s'élève à 14 400 \$ pour le prochain exercice.

13. Instruments financiers et gestion des risques financiers**a) Instruments financiers à la juste valeur**

Les valeurs comptables des espèces et quasi-espèces, des taxes de vente à recevoir et des comptes fournisseurs et autres créditeurs se rapprochent de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La valeur comptable des débentures s'approche de leur juste valeur, car il n'y a eu aucune indication d'un changement de la juste valeur des débentures.

b) Aperçu des risques

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la Société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité et les quasi-espèces consistent en certificats de placement garanti.

ii) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
 Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
 Non audité

Les échéances contractuelles des passifs financiers se présentent comme suit :

	0 - 6 mois	7 - 12 mois	13 - 36 mois
	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres créiteurs	85 521	—	—
Déventures	1 200 000	—	—
Total des passifs financiers	1 285 521	—	—

Les déventures ayant une valeur de 1.2 millions \$ viennent à échéance le 19 août 2015 et sont garanties par toutes les propriétés et actifs de la Société. La direction est à renégocier avec les détenteurs des déventures afin de renouveler ou de convertir les déventures dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucune entente n'intervient avant le 19 août 2015, les détenteurs de déventures pourraient exercer leur droit.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux monétaires futurs liés à un instrument financier fluctuent en fonction des changements des taux d'intérêt du marché.

La Société détient la majeure partie de ses espèces et quasi-espèces dans des comptes qui portent intérêt et qui ne sont exposés qu'à des variations de flux monétaires futurs qui proviendraient de changements des taux d'intérêt du marché. Une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 100 points de base n'aurait pas d'impact important sur les résultats financiers de la Société en raison de l'échéance rapprochée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

14. Opérations conclues avec des apparentés

Rémunération des principaux dirigeants

Le personnel de direction correspond aux administrateurs de la Société, y compris le chef de l'exploitation qui est rémunéré par un accord de consultation.

Au cours de la période, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2015	2014
	\$	\$
Frais de gestion inclut dans les frais de bureau et d'administration	30 000	30 000
Honoraires des administrateurs	15 687	16 208

Les montants relatifs aux parties liées se présentent comme suit:

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Déventures :		
Actionnaire principal	1 188 345	1 155 169

Au cours de la période, une charge d'intérêts de 93 176 \$ (2014 – 88 317 \$) relative aux déventures a été enregistrée; de ce montant, 60 000 \$ ont été payés (2014 – 60 000 \$).

En mars 2012, la Société a signé un contrat de sous-location avec une compagnie affiliée avec un administrateur. Pendant la période, la Société a engagé 10 944 \$ (2014 – 10 800 \$) en frais de loyer relié à cette entente.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers condensés intermédiaires
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2015 et 2014
Non audité

15. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit :

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	93 934	362 980
Déventures	1 188 345	1 155 169
Capital social	15 283 101	15 283 101

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.